Zeitschrift: Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische

Rundschau

Herausgeber: Société Suisse de Numismatique = Schweizerische Numismatische

Gesellschaft

Band: 6 (1896)

Artikel: Contribution à la numismatique des ducs de Savoie : monnaies

inédites, rarissimes ou mal attribuées

Autor: Ladé

Kapitel: Philibert I: 1472-1482

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-622896

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

D'autre part on peut transférer du règne d'Amédée VIII à celui d'Amédée IX les pièces suivantes : le fort nº VII, 19 de Promis, le viennois nº VII, 23 du même auteur (qui l'appelle une obole de blanchet) et le nº 105/22 du médaillier de Chambéry, variété de cette dernière pièce, sont signés d'une demi-lune, et comme cette marque se trouve aussi sur des parpaïoles et demi-parpaïoles, on est forcé de classer toutes ces monnaies à Amédée IX. Quant au nº 100/17 du même catalogue, il a pour marque un soleil, ce qui permettrait de le supposer frappé aussi bien à Nyon, par L. Busca, sous Amédée VIII, qu'à Turin, par Cumassel sous Amédée IX, mais la formule SABAVDIE ET au revers, qu'on ne rencontre jamais sous le premier de ces deux princes, doit faire attribuer ce fort au second. — Le nº 106/23 du médaillier de Chambéry a pour marque un sautoir trilobé et appartient par conséquent au règne du même prince. Enfin, je me suis déjà expliqué au sujet du fort nº 99/16 du médaillier de Chambéry.

PHILIBERT I

1472-1482

Nº 123. Ecu de Savoie dans un double contour trilobé.

+ PHILIBERTVS ‡ DVX 🗱 ‡ ABAVDIE

8. Croix pattée, cantonnée de quatre lacs dans un double contour quadrilobé.

+ MARCHIO : IN : ITALIA : PRINCEPS

Billon. Poids: 2,55. Bonne conservation. Appartient à la maison Paul Strœhlin et Cie. Un second exemplaire, appartenant à M. Arnold Meyer, pèse 2,70.

Parpaïole, différant par le manque de l'S à SABAVDIE de la pièce décrite par Rabut, *Cinquième notice*, et ensuite par M. Perrin sous le nº 172/3 du médaillier de Chambéry.

Nº 124. Ecu de Savoie dans un double contour trilobé.

- + PHILIBERTVS ‡ DVX 🚓 SABAVDIC
- r). Croix pattée, cantonnée de quatre lacs, dans un double contour quadrilobé.
 - + MARCHIO # IN # ITALIA # PRINCEPS

Billon. Poids: 2,75-76. Bonne conservation. Ma collection.

Parpaïole différant seulement par le C mis à la place d'un E à SABAVDIE de la pièce décrite par les auteurs que je viens de citer.

Je possède trois exemplaires de cette parpaïole où le mot SABAVDIE est écrit en entier et correctement.

L'un, nº 125 — avec des croisettes obliques dans les légendes comme le nº 172/3 du médaillier de Chambéry — a des T gothiques à pied fourchu; c'est sans doute ce que Rabut avait en vue quand il dit ¹ que sur une de ses pièces « la lettre T du mot PHILIBERTVS a une « forme archaïque du XIIIe siècle. » Sans remonter si haut, on trouve quelquefois cette forme sur des monnaies de Louis, d'Amédée IX et de Philibert I, par exemple sur le numéro qui va suivre, et on pourra en juger par les figures qui accompagnent les parpaïoles nºs 130 et 132. Poids : 2,44.

Les deux autres, nº 126, ont — avec les croisettes droites dans les légendes — des T lunaires, ce qui est la forme la plus commune à cette époque. Poids : 2,56 et 2,32.

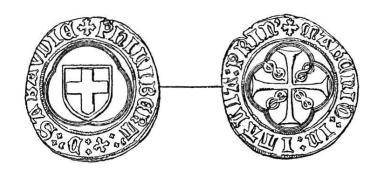
Enfin, sur la parpaïole nº 427 qui va suivre, les T ont la forme usitée en Italie à la fin de la période gothique, c'est-à-dire que la barre transversale se termine par deux petits traits descendant jusqu'au pied de la lettre. On voit une fois de plus que la forme des caractères n'a pas l'importance qu'on lui assigne généralement pour déterminer la date des monnaies du moyen àge.

¹ Cinquième notice, p. 13.

M. Perrin attribue sa pièce à François Garin, maître à Cornavin; d'après ce que nous savons déjà, elle est de Perronnet Guillod à Bourg.

Nº 127. Ecu de Savoie dans un double contour trilobé.

- + PHILIBERT' # # D' # SABAVDIE
- r). Croix pattée, cantonnée de quatre lacs, dans un double contour quadrilobé.
 - + MARCHIO # IN # ITALIA # PRIN'

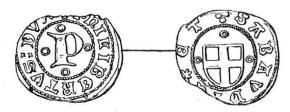


Billon. Poids: 2,38. Bonne conservation. Ma collection.

Parpaïole. Variante inédite du nº 1 de Promis, pl. IX, se distinguant par un apostrophe après PRIN et par la forme particulière des T. La croisette, qui commence les légendes à l'avers et au revers, ayant exactement le même dessin, c'est-à-dire les branches tréflées, que celle qui se trouve après le nom du prince, on peut se demander si cette dernière est bien une marque monétaire. Je crois que c'en est une en effet parce qu'elle est suivie et précédée de doubles croisettes qui, elles, sont des signes de ponctuation qui se trouvent aussi entre les mots des deux légendes. — Je ne peux pas dire avec certitude de quel maître cette croix de Saint-Maurice est la marque, mais j'émettrai tout à l'heure une conjecture à ce sujet.

Nº 128. P majuscule cantonné de quatre annelets. (+ P)HILIBERTVS * DV(X) R). Ecu de Savoie accompagné de trois annelets, en chef et sur les flancs.

+ SABAVD(IE) * ET



Billon. Poids : 0,99-1,00. Très bonne conservation, sauf une brèche qui a détruit une partie des légendes et coupe malencontreusement la marque. Ma collection.

C'est un fort inédit d'un type inédit aussi pour ce règne; la forme plus simple du grand P du champ de l'avers et les annelets qui l'accompagnent, ainsi que la légende du revers qui se termine par la conjonction ET, distinguent complètement cette pièce du fort dessiné au nº 3 de la planche IX de Promis, d'après un exemplaire en très mauvais état, où la marque du maître n'est pas visible, et dont on n'est pas sûr du tout qu'il est bien de Philibert I plutôt que de Philibert II.

La marque de ma pièce, inédite aussi, n'est malheureusement visible qu'en partie; c'est une étoile à huit rais droits et étroits, très différente du soleil qu'on voit sur les monnaies de Louis et d'Amédée IX. Il se peut que cette figure soit la même que l'étoile à huit rais que Rabut a vue sur une parpaïole d'Amédée IX décrite dans sa *Cinquième notice*, p. 12. Je n'en connais pas la signification.

Nº 129. Le duc à cheval, armé de toutes pièces, l'épée haute, galopant à droite, coupant la légende en trois endroits.

HILIBERTVS | DVX 🜹 &A | BAVDIE

r). Dans un double contour formé de quatre demicirconférences alternant avec quatre angles droits, l'écu de Savoie timbré du heaume, celui-ci orné de ses lambrequins, accosté des lettres FERT et surmonté du cimier consistant en une tête de lion ailée.

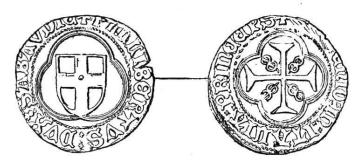
MARCH | IO * IN | ITALIA | PRIN

Or. Poids : 3,47. Très bel exemplaire, un peu rogné. Appartient à M. Arnold Meyer, à Genève.

Ducat inédit.

Nº 430. Ecu de Savoie dans un double contour trilobé.

- + PHILIBERTVS * DVX ♥ SABAVDIE
- R. Croix pattée, cantonnée de quatre lacs, dans un double contour quadrilobé.
 - + MARCHIO * IN * ITALIA * PRINCEPS



Billon. Poids: 2,18. Bonne conservation. Ma collection. Parpaïole. J'en ai vu plusieurs exemplaires appartenant à la maison Paul Stræhlin et Cie.

Nº 431. Ecu de Savoie dans un double contour trilobé. Un point de centre dans la croix.

- + PHILIBERTVS ‡ DVX **‡** SABAVDIE
- R). Croix pattée, cantonnée de quatre lacs, dans un double contour quadrilobé.
 - + MARCHIO * IN * ITALIA * PRINCEPS

Billon. Poids: 2,08. Assez bonne conservation. Ma collection.

Variante de la parpaïole précédente.

L'une ou l'autre de ces deux pièces a été décrite sommairement par Rabut ¹; il mentionne pour la pre-

¹ Cinquième notice, p. 13, nº 3.

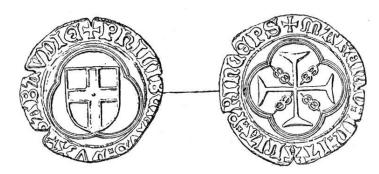
mière fois la marque qu'on y voit et l'appelle une sorte de fleur de grenadier. C'est en effet la comparaison qui vient le plus naturellement à l'esprit, quoiqu'elle ne satisfasse pas entièrement. Je n'en connais pas la signication. Je dois faire remarquer que quand cette marque n'est pas très distincte, elle peut être prise facilement pour un lacs et c'est très probablement ce qui est arrivé à Promis pour le double gros nº 6 de sa 9me planche et à M. Perrin pour la parpaïole nº 173/4 du médaillier de Chambéry.

Nº 132. Ecu de Savoie dans un double contour trilobé. Un point de centre dans la croix.

+ PHILIBERTVS * DVX 🗲 SABAVDIE

r). Croix pattée, cantonnée de quatre lacs, dans un double contour quadrilobé.

+ MARCHIO * IN * ITALIA * PRINCEPS



Billon. Poids: 2,34. Bonne conservation. Ma collection.

Une pièce semblable, appartenant à M. de Palézieux-Du Pan, paraît avoir les S de l'avers retournées; la légende du revers est presque illisible.

La marque de cette pièce, un oiseau, est inédite. Je suis heureux de l'avoir découverte, quoique je ne sache pas à quel monnayeur elle doit être attribuée, parce qu'elle comble une lacune importante. Cela demande une explication assez longue et assez compliquée, mais indispensable.

Pour le règne de Philibert I, on connaît l'existence de six maîtrises; je ne dis pas de six maîtres, car l'un d'eux a été en fonctions simultanément dans deux hôtels des monnaies fort éloignés et, dans l'un de ces établissements, il a été d'abord seul, puis associé avec un parent. Voici ces six maîtrises :

1º A Cornavin, celle de Michel de Bardonnèche, qui y était installé déjà sous le règne précédent et continua sous le règne suivant;

2º à Bourg, Perronnet Guillod qui se trouve dans le même cas;

3º à Turin, Michel de Bardonnèche, le même qu'à Cornavin, en fonctions depuis le règne d'Amédée IX, seul titulaire jusqu'en février 1482;

4º dans la même ville, depuis cette date, c'est-à-dire pendant les deux derniers mois de Philibert I, mort en avril, le précédent associé avec son frère Pierre; ils continuèrent à travailler ensemble pendant quelques mois sous Charles I;

5º à Chambéry, Pierre Balligny, depuis décembre 1481 jusqu'à la fin du règne et plus tard, comme nous le verrons par la suite;

6º il avait été précédé dans l'atelier de cette capitale par un maître dont le nom ne nous est pas parvenu, mais dont les émissions sont connues par les comptes du garde de la monnaie ¹. Non seulement j'ignore le nom de cet officier, mais je ne sais pas même exactement à quelle date il commença à travailler : la première frappe mentionnée par Duboin avec indication du nombre des pièces émises, de leur titre et de leur taille, celle des ducats, va du 2 mars 1473 au 17 décembre de la même année, tandis que l'intitulé de l'acte qui nous a conservé ces données porte que les opérations de cet inconnu avaient commencé en 1472, en sorte qu'à la rigueur il pourrait avoir été en activité déjà sous Amédée IX ².

¹ Duboin, op. cit., p. 966.

² Peut-être y a-t-il dans le texte de Duboin une erreur de copie ou une faute d'impression comme j'en ai trouvé souvent dans cet ouvrage. C'est un point à revoir d'après l'original.

Pour ces six maîtrises, on ne connaissait que cinq marques avant que j'eusse trouvé celle qui consiste en un oiseau, en sorte qu'on pouvait se demander si Michel de Bardonnèche s'était servi de la même à Cornavin et à Turin ou si peut-être après s'être associé avec son frère pour exploiter ce dernier atelier, il avait continué à signer ses émissions comme du temps où il v était seul en office. On sait maintenant à quoi s'en tenir. Nous avons vu du temps du duc Louis qu'un maître en changeant d'hôtel des monnaies changeait aussi de marque; nous voyons maintenant sous Philibert I qu'en exploitant simultanément deux ateliers le maître devait avoir une marque différente pour chacun, ce qui fait supposer qu'il en avait été de même quelques années auparavant, au commencement de la carrière de Michel, sous Amédée IX, et cela nous aidera à nous orienter dans l'étude des marques des monnaveurs de ce duc.

Sous son règne il a dù y avoir six maîtrises et nous trouvons six marques différentes, en sorte qu'il semble à première vue que tout soit pour le mieux, que les six marques correspondent aux six maîtrises et qu'il n'y ait plus qu'à rechercher comment cette correspondance a lieu. La chose n'est pas si simple, comme nous allons voir.

Voici les six maîtrises:

1º A Cornavin, celle de J. Philippe, qui y était déjà sous le règne précédent et y resta jusqu'au 14 juin 1469;

2º il eut pour successeur, le 14 juillet suivant, Michel de Bardonnèche, déjà maître de monnaie à Turin qui continua jusqu'à la fin du règne et sous le règne suivant;

3º à Bourg, pendant tout le règne, Perronnet Guillod que nous avons déjà vu sous Louis et que nous retrouvons sous Philibert I;

4º à Turin, Cumassel, en fonctions aussi depuis le règne précédent; on ne sait pas au juste quand il cessa de travailler; ce fut peut-être en 1467;

5º dans la même ville, Michel de Grans, mentionné en 1467. On ne connaît pas la date, même approximative, de son installation, ni celle de son remplacement par

6º Michel de Bardonnèche, nommé le 16 juin 1468. Il y resta jusque sous le règne suivant.

Les six marques qui se voient sur les monnaies d'Amédée IX sont :

1º La rosace à six lobes, soit fleur à six pétales sans point central;

- 2º le soleil à rais flammés;
- 3º le sautoir trilobé;
- 4º l'étoile à huit rais;
- 5º la demi-lune;
- 6º la fleur à quatre pétales ronds 1.

Les six marques qui se voient sur les monnaies de Philibert I sont :

- 1º Le sautoir trilobé;
- 2º l'étoile à huit rais;
- 3º la fleur à cinq pétales et à point central²;
- 4º la croix de Saint-Maurice;
- 5º la fleur de grenadier et
- 6º l'oiseau.

Prenons d'abord les marques d'Amédée IX. Les trois premières, que nous avons déjà vues sous Louis, sont celles des trois maîtres J. Philippe, Cumassel et P. Guillod. Des trois dernières, une seule : l'étoile, se trouve aussi sous Philibert I, tandis qu'il y a deux maîtres, outre Guillod, qui ont fonctionné sous ces deux règnes; il faut donc qu'on découvre encore une marque qui se voie sur des monnaies des deux souverains. Il est extrêmement probable, pour ne pas dire certain, que cette

⁴ Sur une parpaïole, Promis, pl. VIII, fig. 2.

² Sur un ducat, Promis, pl. IX, fig. 5.

découverte se fera sur une monnaie d'Amédée IX et que cette nouvelle et septième marque sera un des nos 3 à 6 de Philibert I. L'inverse est peu probable, car si c'était une des marques déjà connues d'Amédée IX, la demi-lune ou la fleur crucifère, qu'on venait à découvrir sur des pièces de Philibert I, cela porterait à sept le nombre des marques de ce duc; or, nous avons tout lieu de croire que la liste en est déjà complète à six, et on ne saurait que faire d'une septième, tandis qu'une septième marque pour Amédée IX pourrait s'expliquer.

On peut exprimer et faire comprendre cela d'une autre manière : les six marques des monnaies d'Amédée IX et les six de celles de Philibert I ne font pas un total de douze, mais seulement de dix, attendu que deux : l'étoile et le sautoir trilobé, se trouvent sous les deux règnes. D'autre part, les six maîtrises d'Amédée IX et les six de Philibert I ne font pas un total de douze, mais seulement de neuf, attendu que trois des dernières ne sont que la continuation sous un autre duc de pareil nombre des premières. Nous avons donc une marque de plus qu'il n'y a de maîtrises et, comme des découvertes ultérieures ne peuvent pas diminuer le nombre des marques connues mais seulement l'augmenter, on doit en conclure qu'il a existé sous l'un de ces deux princes un maître que les documents écrits ne mentionnent pas. On ne saurait pas où le placer sous Philibert I, dont l'histoire monétaire paraît assez complète, tandis que sous Amédée IX il y a une lacune, ou la possibilité d'une lacune, vers la fin du règne, en 1472 et peut-être déjà auparavant.

De tout cela il résulte qu'il n'est pas possible, dans l'état actuel de la science, d'indiquer la signification de la plupart des marques que nous venons d'étudier; il faut attendre que l'on connaisse un plus grand nombre de monnaies d'Amédée IX et de Philibert I. Si l'on venait à découvrir la série complète de leurs frappes en ce qui concerne les petites pièces, le problème serait

plus facile à résoudre; d'après les ordres de frappe et les registres des délivrances, Michel de Bardonnèche n'a pas frappé de demi-viennois à Cornavin ni de demi-blanchets à Turin, en sorte que les marques, communes aux deux règnes, qu'on trouverait sur ces deux espèces d'oboles, lui appartiendraient et indiqueraient l'une le premier, l'autre le second des ateliers auxquels il était préposé. Malheureusement ces pièces-là ne nous ont pas été conservées.

En résumé, voici à quoi se réduit ce que je peux dire : 1º La rosace à six lobes, le sautoir trilobé et le soleil appartiennent à J. Philippe, à P. Guillod et à Cumassel; cela n'est pas douteux.

2º L'étoile, à supposer que je ne me sois pas trompé et que la partie visible de la marque de mon nº 128 soit réellement la moitié d'une étoile à huit rais et que ce que Rabut a appelé de ce nom en soit bien une et non un soleil, doit appartenir à Michel de Bardonnèche; mais on ne peut pas dire si elle indique l'hôtel des monnaies de Turin ou celui de Cornavin.

Pour tout le reste, obscurité complète. Pourtant il est probable que la croix de Saint-Maurice est la marque d'un des maîtres qui ont travaillé à Turin, car la pièce qui la porte, nº 127, a un certain cachet italien, surtout quant à la forme des T. J'ai aussi l'impression que la fleur de grenadier est la marque du maître anonyme qui a travaillé à Chambéry avant Pierre Balligny, parce que presque toutes les pièces qui la portent ont été trouvées, à ma connaissance, en deçà des Alpes; la plupart sont des parpaïoles et justement cet officier en a frappé dans cette ville pendant deux à trois ans une quantité considérable, 21,600 marcs, soit près de deux millions de pièces. Mais, encore une fois, tout cela est bien conjectural : les collectionneurs qui s'efforcent de se procurer pour leurs séries spéciales les pièces frappées dans tel ou tel hôtel des monnaies, par exemple les amateurs

genevois qui ne recherchent que les produits de celui de Cornavin, feront bien, jusqu'à plus ample informé, de recueillir toutes les pièces de ces deux règnes pour avoir dans le nombre, il est vrai sans les connaître, les frappes qui les intéressent particulièrement, à peu près comme les pèlerins d'Einsiedeln qui, ne sachant pas auquel des quatorze tuyaux de la fontaine monumentale le saint s'est désaltéré, boivent une gorgée à chacun pour être sùrs de ne pas manquer le véritable.

Comme pour le règne d'Amédée IX, on peut et on doit faire pour celui de Philibert I une série, encore plus nombreuse, d'élagations; on doit rendre au deuxième duc de ce nom la plupart des pièces qui ont été attribuées au premier. C'est par une restitution de ce genre que j'ai débuté dans l'étude de la numismatique de la Savoie 1. Quoique encore très inexpérimenté en ces matières, puisque j'avais pris, avec doute il est vrai, des gros pour des doubles gros, j'avais reconnu que certaines pièces attribuées à Philibert I, quatrième duc, devaient appartenir à son cousin germain, deuxième du nom, huitième duc, né quinze ans après lui. Les pièces de ces deux princes diffèrent par l'apparence générale, le style des caractères qui sont entièrement gothiques pour le premier et purement latins ou mêlés de gothique et de latin pour le second, par certaines particularités dans l'orthographe des titres du souverain, surtout par une moindre valeur métallique des pièces du second. On doit prendre aussi en considération les légendes pieuses : in te Domine confido et a Domino factum est istud; la première ne se trouve jamais avant Philibert II, la seconde n'avait été encore employée que par Philippe II, qui a occupé le trône immédiatement avant lui; les pièces qui les portent ne peuvent donc pas être de Philibert I. Enfin, l'argument qui m'avait le plus fortement engagé à remanier

¹ Bulletin de la Société suisse de numismatique, 5^{me} année, p. 11.

cette classification et qui, maintenant que les faits se sont accumulés, toujours dans le même sens, depuis dix ans, m'oblige à persister dans ma première manière de voir, c'est que les marques monétaires consistant en une ou deux lettres font leur apparition seulement sous Charles I en sorte que les monnaies ainsi signées et qui sont au nom d'un Philibert, ne peuvent être que du second de ces ducs. On ne comprend pas vraiment que M. Perrin ait pu classer à Philibert I, qui régnait de 1472 à 1482, des pièces qu'il dit lui-même, avec raison, avoir été frappées à Cornavin par Gatti ¹, entré en fonctions en 1485 et surtout par Blondel ², nommé maître en 1500.

Pour toutes ces raisons, il faut transférer à Philibert II les pièces suivantes : Promis, pl. IX, fig. 7 et pl. X, fig. 8 et 9; Rabut, *Quatrième notice*, p. 40, nº 2, et *Deuxième notice*, pl. I, fig. 5 et 6; Perrin, médaillier de Chambéry, nº 476/7 jusques et y compris 483/44³; même auteur, médaillier d'Annecy, nº 84/2 jusqu'à 89/7. En revanche, je ne crois pas avoir vu de pièces attribuées par les auteurs à Philibert II qui doivent être rendues à Philibert I.

CHARLES I

1482-1490

Le règne de Charles I, quoique de courte durée, a été d'une grande importance pour le développement du monnayage de la Savoie : ce prince introduisit dans ses états, peu de temps après son avènement, deux innovations qu'il emprunta à l'Italie et qui l'une et l'autre constituaient un

¹ Médaillier de Chambéry, n° 183 14.

² Médaillier d'Annecy, n° 89/7.

³ Je tiens à dire expressément, de peur d'être mal compris, que le n° 484/15 a été bien attribué, selon moi, par M. Perrin à Philibert I. C'est une pièce unique jusqu'à présent. On peut seulement se demander si c'est bien une obole de viennois, de 32 au gros, ou un de ces denari piccoli, de 516 à 528 au marc, de 9 au quart, c'est-à-dire de 36 au gros, destinés au pays de Verceil et d'Ivrée dont parle Duboin à la p. 959, en note.